

**INSTITUT NATIONAL DE  
LA STATISTIQUE**



**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

-----  
**Paix – Travail – Patrie**

**DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES**

## **Pauvreté et gouvernance au Cameroun en 2001**

Février 2003

## **TABLE DE MATIERE**

<b>RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	
<b>CHAPITRE 1. EVALUATION DE LA CORRUPTION ET DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE AU CAMEROUN EN 2001.....</b>	
1.1 DEFINITION, FORMES ET MANIFESTATIONS DE LA CORRUPTION ET DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE.....	
1.2 NIVEAU DE CORRUPTION AU CAMEROUN EN 2001 .....	
1.3 VICTIMES DE LA CORRUPTION.....	
1.4 ACTEURS DE LA CORRUPTION .....	
<b>CHAPITRE 2. IMPACT DE LA CORRUPTION ET DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE .....</b>	
2.1 CAUSES DE LA PAUVRETE .....	
2.2 CORRUPTION ET MAUVAISE GOUVERNANCE COMME RAISON D'INSATISFACTION A L'EGARD DES INFRASTRUCTURES DE BASE .....	
<b>CHAPITRE 3. CORRUPTION, MAUVAISE GOUVERNANCE ET ACTIONS PRIORITAIRES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....</b>	
3.1 LES PRINCIPALES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	
3.2 LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA MAUVAISE GESTION COMME ACTION PRIORITAIRE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE .....	
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	

## RESUME EXECUTIF

La crise économique sévère que le Cameroun a connu de 1986 à 1994 a entraîné une réduction des avantages des agents de l'Etat en 1992 et une double baisse de leurs salaires en 1993, ainsi que de nombreuses pertes d'emplois dans divers secteurs de l'économie. Cette crise et la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994 ont considérablement détérioré le pouvoir d'achat des ménages. Face à cette situation, l'amplification de certains réseaux d'enrichissement illicites et en particulier du phénomène de la corruption, et d'autres aspects de la mauvaise gouvernance n'ont pas épargné les services publics, en l'occurrence la santé, l'éducation, la justice et la police.

La corruption qui est la manifestation la plus marquée de la mauvaise gouvernance touche un nombre important de ménages au Cameroun. Les résultats de l'ECAM II révèlent qu'en 2001, plus de 42% des ménages camerounais y ont été confrontés, en tant que victimes ou acteurs de la corruption. Il s'agit là de la petite corruption systémique qui implique des petites sommes d'argent et des agents de l'Etat de petites catégories. Les ménages les plus nantis sont plus touchés par le phénomène de la corruption que les ménages pauvres. En effet, près de 46% des ménages non pauvres ont été au cours de l'année 2001 acteurs ou victimes de la corruption, contre environ 34% chez les ménages pauvres. Au niveau régional, les provinces à plus forte incidence de pauvreté telles que l'Extrême-Nord, le Nord et le Nord-Ouest sont les moins concernées. Suivant le milieu de résidence, les ménages du milieu rural sont plus nombreux à avoir fait face à la corruption en 2001 par rapport aux ménages du milieu urbain.

Les résultats de l'étude laissent la corruption apparaître comme un produit de luxe, un peu plus « consommé » par ceux qui ont les moyens c'est-à-dire les ménages non pauvres. Ainsi, les non pauvres sont les principales victimes de la corruption. En effet, environ 38% des ménages camerounais ont été principalement victimes de la corruption en ce sens qu'au moins un de leurs membres a eu à payer involontairement des frais non réglementaires pour la scolarisation d'un enfant, les soins médicaux, les services de la justice, les services de la police ou d'autres services. Une analyse de la proportion de victimes de la corruption dans le secteur de la santé par exemple montre que 42,4% des ménages non pauvres en ont été victimes contre près de 30% de ménages pauvres. Dans les régions à faibles taux de pauvreté comme Douala, Yaoundé, les provinces de l'Ouest et du Centre, ce pourcentage varie de 48 à 65%, contre 19 et 26% dans les provinces pauvres comme l'Extrême-Nord, le Nord et l'Est.

Les victimes de la corruption dans les secteurs sociaux considérés se recrutent plus en milieu urbain et parmi ménages dirigés par des hommes.

Quant aux acteurs de la corruption, ils ont été identifiés à l'ECAM II parmi les usagers de la route. On retrouve parmi ces derniers, des ménages dont au moins un membre a eu à payer de son propre gré des frais non réglementaires aux agents de sécurité généralement pour infraction au code de la route, pour défaut de pièces de véhicule ou de pièces personnelles. Il apparaît que près de 17% des ménages ont été acteurs de la corruption en 2001 dans le domaine de la sécurité routière.

Les conséquences de la corruption sont néfastes pour l'économie. En effet, la corruption renchérit les coûts des services publics, contribue à l'enrichissement d'un petit groupe d'individus au dépend des intérêts collectifs. L'analyse des conséquences de la corruption montre que ce fléau accroît le coût des services publics, conduit à une baisse de la qualité des services et réduit l'efficacité du système de production dans le secteur public. De ce fait, la corruption ralentit le développement économique et social, détourne les richesses nationales au profit de quelques-uns, érode la base des ressources d'un pays et contribue ainsi à entretenir le cercle vicieux de la pauvreté. Selon les déclarations des chefs de ménages, la corruption est une cause importante de la pauvreté. C'est ainsi que parmi les huit déterminants de la pauvreté proposés aux ménages, ils classent globalement la corruption et la mauvaise gestion des affaires publiques au troisième rang. Celles-ci sont citées par près de la moitié des ménages comme faisant partie des trois premières causes de la pauvreté.

Ces phénomènes entraînent l'insatisfaction des ménages vis-à-vis des services sociaux de base, surtout celle des ménages pauvres qui n'ont pas assez de moyens pour payer les frais de la corruption. Près d'un tiers de ménages usagers des écoles primaires publiques les plus proches de leur domicile ne sont pas satisfaits des services qui y sont offerts. La mauvaise qualité des prestations est leur principale raison d'insatisfaction. Elle représente près du tiers de l'ensemble des raisons données par les ménages. Les ménages se disent un peu plus satisfaits des prestations de service dans les centres de santé que dans les écoles. Moins d'un ménage sur trois se plaint des prestations offertes par les formations sanitaires de base.

Dans cette situation, les ménages ont proposé des actions qu'ils jugent prioritaires dans la lutte contre la pauvreté. La lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance ne sont pas en marge dans ces propositions. En effet, près du quart des ménages préconisent la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion comme priorité parmi les actions de réduction de la pauvreté. Cette proportion est de 28% dans les ménages non pauvres contre 16% dans les ménages pauvres. Somme toute, la place de cette proposition est cohérente avec le fait que la corruption et la mauvaise gouvernance figurent en bonne place parmi les causes de pauvreté identifiées par les ménages, surtout les ménages non pauvres.